

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 MARS 2021

Délibération n°2021-01 : approbation du compte financier 2020 et affectation du résultat en réserves

Le conseil d'administration, dans sa séance du 09 mars 2021,

Article 1^{er} : approuve le compte financier 2020 ainsi que ses annexes ;

Article 2 : affecte le résultat de l'exercice 2020 – soit 624 420 € - en réserves.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00